ville de pully

Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 23 mai 2012

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

Préavis 06-2012 **Chemin du Grillon Sud**
Renouvellement des conduites industrielles - mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux
Crédit demandé CHF 650'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 06-2012 du 18 avril 2012,

vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter le projet de renouvellement des conduites industrielles et de mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux à l'av. de l'Avenir Est et au ch. du Grillon Sud, soumis à l'enquête publique du 24 février au 26 mars 2012 ;

2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 650'000.00 TTC, destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation des travaux de renouvellement des conduites industrielles et de mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux du ch. du Grillon Sud (ceux liés à l'av. de l'Avenir Est feront l'objet d'un préavis ultérieur), montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;

3. de faire siennes les déterminations de la Municipalité relatives à l'opposition et à l'observation formulées ;

4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :

   a) travaux liés à l'eau et à l'électricité
   - sur une période de 30 ans au maximum pour les travaux du réseau d'eau ;
   - sur une période de 20 ans au maximum pour les travaux du réseau d'électricité ;
   - sur une période de 20 ans au maximum pour les travaux du réseau d'éclairage public aérien ;

b) travaux des collecteurs
- par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour le réseau d'assainissement ;

c) travaux des routes et aménagements routiers
- par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour le réseau routier.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Adriano FRANSCINI

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

La secrétaire

J. Vallotton

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 24 mai 2012